PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Régionale
des Affaires Culturelles

L'Architecte des Bâtiments de France

à

Mme Laurence DAMIDAUX
Architecte des Bâtiments de France
cheffe de l'UDAP de Vaucluse

Préfecture de Vaucluse
28 boulevard Imbert
84906 AVIGNON Cedex 9

Affaire suivie par : Isabelle MOULIS
Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine du Gard
Tél. : 04 66 29 05 53
Courriel : isabelle.moulis@culture.gouv.fr

Nîmes, le 20/02/2026

Objet : GARD– VILLENEUVE-LES-AVIGNON – Proposition de Périmètre Délimité des Abords (PDA)

Madame la cheffe de l'UDAP du Vaucluse

J'ai l'honneur de vous consulter dans le cadre de la création d'un **Périmètre Délimité des Abords des 19 Monuments Historiques** sur le territoire de la **commune de VILLENEUVE-LES-AVIGNON** dont vous trouverez la proposition de périmètre annexée au présent courrier.

Conformément au L. 621-31 du Code du patrimoine, cette proposition permet de recentrer et/ou étendre la protection au titre des abords sur les secteurs qui forment avec les monuments historiques un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur, en cohérence et articulation avec le Site Patrimonial Remarquable (PSMV) et son projet d'extension et avec le projet d'extension du Site Classé « **ensemble formé par la plaine de l'Abbaye** ».

Les rayons de protection de plusieurs Monuments Historiques de la ville de Villeneuve-lès-Avignon couvrent une partie du territoire de la commune d'Avignon (sur l'île Piot et l'île de la Barthelasse, pour être précis).

Le PDA proposé supprimerait cette protection au-delà du bras du Rhône, pour une simplification et une cohérence d'ensemble. Il n'y aurait donc plus, sur le territoire de la commune d'Avignon, de protection au titre des abords des monuments historiques de Villeneuve-les-Avignon.

Nous souhaiterions connaître votre avis sur ce parti-pris et sur vos éventuelles suggestions.

Restant à disposition, je vous prie d'agréer, Madame la cheffe de l'UDAP du Vaucluse, mes salutations cordiales.

L'Architecte des Bâtiments de France,
Olivier BLANC